



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

Règlement Championnat Suisse Seniors 70+/75+/80+

1. Généralités

Le ASGS Championnat suisse 70+/75+/80+ doit permettre aux seniors de 70 ans et plus de comparer les performances des uns et des autres et de désigner leur ASGS champions suisses.

2. Conditions de participation / admission

Sont autorisés à participer tous les membres de l'ASGS ayant 70 ans ou plus durant l'année du tournoi. Le nombre de participants est limité conformément à l'annonce. Le capitaine du tournoi peut accorder des wild cards à des sponsors, des membres du club organisateur du tournoi ou à des joueurs classés à l'OoM. Le club organisateur dispose de 10 wild cards. Les joueurs en surnombre sont placés sur la liste d'attente. Cette liste est classée dans l'ordre des inscriptions (first come – first served).

3. Forme de jeu / parcours / catégories

Le « 70+/75+/80+ » se joue en stroke play individuel, en score maximum 9. 18 trous, à partir des marques de départs jaunes. Les catégories sont : Masters 70+ / Masters 75+ / Masters 80+. L'année de naissance du joueur est déterminante. Le playing handicap maximal est déterminé par le tableau du « course handicap » du parcours du club organisateur, pour un joueur dont l'Index (exact handicap) est de 18.0.

4. Règles / voitures

Le jeu se déroule selon les règles officielles de golf R&A, les règles locales de parcours du club organisateur et les règles de l'ASGS. L'utilisation de voitures est autorisée, elle reste toutefois soumise aux règlements local y relatif. L'éventuelle réservation d'une voiture est de la responsabilité du joueur.

5. Prix / remise des prix

Classement général « over all » : 1 prix en brut ; par catégorie 3 prix en brut et 1 prix en net. Les prix ne sont pas cumulés ; le brut l'emporte sur le net. En cas d'égalité de résultats, le plus âgé l'emporte sur le plus jeune. Il n'y a pas de distribution de prix. Les prix sont envoyés aux ayant droit. Les résultats sont publiés sur le site Internet de l'ASGS.

6. Invitation / Inscription / Liste des joueurs retenus / Liste de départs

Les invitations sont publiées sur le site Internet de l'ASGS au moins 6 semaines avant le début du tournoi. La date limite d'inscription est fixée à 14 jours avant le début du tournoi. La date du paiement du droit d'engagement est déterminante pour l'établissement de la liste officielle des joueurs retenus. Cette dernière liste est publiée périodiquement sur le site internet de l'ASGS. La liste de départs est publiée environ 3 jours avant le début du tournoi sur le site Internet de l'ASGS et dans le logiciel de gestion du tournoi du club organisateur (PC-Caddie ou autre).

7. Frais d'inscription / désinscription

Les frais d'inscription sont fixés par la SPOKO. Les membres du club organisateur paient une finance d'inscription réduite. Les accords de greenfee entre clubs ou adhésion à un club PPG n'entraînent pas de réduction de la finance d'inscription. Les annulations doivent être effectuées via le site Internet de l'ASGS. En cas d'annulation jusqu'à 7 jours avant le début du tournoi, 100% du droit d'engagement sera remboursé, dès la publication de la liste officielle des joueurs retenus, 50 % du droit d'engagement sera remboursé. Dès la publication de la liste de départs (env. 3 jours avant le tournoi), plus aucun remboursement ne sera effectué.

8. Partie de reconnaissance

Selon les possibilités, une partie de reconnaissance sera proposée à un montant de greenfee réduit.

9. Organisation / Direction du jeu

Le capitaine organisateur décide de l'ordre de départs. Le jeu se déroule en groupes de handicaps. Les joueurs d'un même club ne doivent si possible pas être incorporés dans le même flight.

10. Disposition finale

En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.

Valable dès le 01.01.2026
22.11.2025/ASGS-SPOKO